



Depuis le 6 mars 2014, chaque entreprise du Bâtiment et des Travaux Publics doit mettre en place l'entretien professionnel. L'objectif est d'échanger avec vos collaborateurs sur leurs perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualification et d'emploi. L'entretien professionnel constitue un acte managérial essentiel pour déterminer les besoins et accompagner le développement des compétences au travers d'actions à mettre en œuvre identifiées ensemble.

## 1. Les questions sur l'actualité de votre entreprise

Votre actualité

L'enjeu de cet entretien est de permettre en même temps que vos collaborateurs de vous poser les bonnes questions sur les actions permettant le développement conjoints de l'entreprise et de vos collaborateurs.

### Quelles sont les évolutions prévisionnelles de l'activité de votre entreprise ?

- Quel sont les projets, perspectives ou souhaits de développement actuels ?

#### Actualités et projets

(Développement de l'activité, adaptation-innovation technique, amélioration de l'organisation, transmission-reprise ...)

- Les activités ou métiers de l'entreprise qui sont amenés à évoluer en conséquence

#### Evolution des postes

(Renforcement de certains postes, évolution ou création de nouvelles activités, transformation de certains postes, ...)

- Les compétences prioritaires pour l'entreprise en lien avec ces évolutions

#### Evolution des compétences

(Compétences à renforcer, compétences qui sont amenées à disparaître, nouvelles compétences, ...)

## 2. Les questions sur les opportunités de développement

Vos besoins

Cet entretien professionnel est également l'occasion de communiquer sur les opportunités de développement de l'entreprise dans lesquelles peuvent s'inscrire vos collaborateurs.

### Quelles sont les opportunités en lien avec les priorités que vous visez ?

#### Opportunités de développement professionnel

(Modification de postes, création de postes, changement d'organisation, nouvelles techniques, ...)

## 3. Les questions sur les actions de développement à envisager

Votre projet

Au vu des enjeux et défis actuels de l'entreprise, voici quelques questions pour préciser les actions que vous souhaitez mettre en œuvre à court ou moyen terme (formations internes, externes...).

### Quelles sont les actions d'accompagnement de vos collaborateurs que vous souhaitez engager et dans quels domaines ?

I Quelles sont les actions d'accompagnement existantes ou à mettre en place ?

#### Actions d'accompagnement du développement de vos collaborateurs

(Suivi des nouveaux embauchés, tutorat, accompagnements chantiers, ...)

I Quelles sont les actions de formations existantes ou à mettre en place ?

#### Actions de formations pour vos collaborateurs